**RV MAIRE DE SALEUX LE MARDI 16 JUIN A 15h30**

**Points abordés**

**-**

**Comme suite à notre dernier message, voici les dernières nouvelles de l’opposition (pour rappel : représentants de l’opposition Daniel Lombard, Annie Duchêne et Antoine Pluquet).**

**Nous avons obtenu ce RV en insistant beaucoup, pour un premier contact avec le Maire, Isabelle Rambour. Celle-ci nous a reçu avec ses 5 adjoints (MM. Champion, Bertrand, Demolliens et Mmes Petitgas et Niquet).**

**Le dialogue a été très difficile avec une Maire complètement sur la défensive et ayant du mal à accepter le mot »opposition », qui, pour elle, veut dire « contre ».**

1. Présentation des 3 conseillers municipaux d’opposition

**Le Maire et ses 5 adjoints se sont également présentés.**

1. Information constitution d’un groupe d’opposition (demande de salle à disposition pour préparation Conseil municipal)

**Nous avons eu un refus catégorique mais nous reviendrons à la charge.**

1. Demande d’information concernant la politique générale de Mme la Maire : fonctionnement, finances, objectifs, plans d’action, communication, relations avec les Adjoints et Conseillers…

**Réponse qui revient souvent : je viens d’arriver, je rencontre tout le monde et je n’ai pas les informations pour vous répondre…**

1. Comment fonctionner ensemble ?

**Mme le Maire considère que tous les conseillers doivent travailler pour la commune sans distinction de listes…**

1. Quel est le plan d’action du Maire ?

**C’est clair, il n’y en a pas. Et elle est surprise que nous puissions lui demander cela…, nous faisant comprendre que de toute façon, elle a la majorité.**

1. Y a-t-il déjà eu des délégations de signature réalisées par le Maire ?

**Il n’y en a pas encore mais cela sera voté en conseil municipal. Nous lui avons demandé de faire attention en lui rappelant sa responsabilité civile et pénale.**

1. Demande d’un encart dans la lettre du Maire

**Le Maire est rédactrice en chef avec droit de lecture et/ou de refus du contenu proposé. Nous avons demandé à ce que nos coordonnées figurent dans la lettre pour que les habitants puissent nous contacter. Dans la prochaine lettre, elle mettra les coordonnées de tous les conseillers.**

**Nous ferons un papier à la population lorsque nous devrons informer la population des manquements dûs à la gestion défectueuse de la Maire et de ses adjoints.**

1. Combien de Conseils municipaux par an et préparation du Conseil municipal : ordre du jour et questions *(demande de sujet pour le prochain Conseil municipal : état des lieux suite au Covid 19)*

**Le minimum prévu par la loi est 1 par trimestre. Il y a eu le 1er conseil le 23 mai pour l’élection du Maire et des adjoints. Le second conseil a eu lieu le 18 juin concernant le vote du budget et un troisième est prévu le 2 juillet. Nous ne connaissons pas encore l’ordre du jour. Nous avons demandé qu’un dernier point « questions diverses » soit ajouté afin de pouvoir parler des sujets d’actualité. Pour le moment, aucune commission n’a été mise en place.**

1. Combien d’élus font partie d’associations et lesquelles ?

**Nous n’avons pas obtenu de réponse claire et avons insisté sur le fait que les élus faisant partie d’associations ne pouvaient être juge et partie pour l’attribution des subventions.**

1. Quelle période transitoire nouveau Maire/Ancien Maire ?

**Mme le Maire nous assure qu’elle ne voit pas l’ancien Maire et que c’est bien elle qui a pris les commandes de la commune.**

1. Réponse à notre question posée par courrier du 5 juin qui concernait la location de salle André Chauvin et le cocktail servi le 23 mai 2020 à la suite de la 1ère réunion du Conseil municipal. (même question concernant les boissons servies dans la salle André Chauvin à la suite du vote concernant les élections municipales du 15 mars 2020).

**Refus catégorique de répondre. Elle n’est pas concernée et nous n’avons qu’à nous adresser à Ernest Candela !**

**Nous avons insisté en lui rappelant que la salle de réunion prêtée gracieusement à titre privé appartenait à la commune et que nous serions particulièrement vigilants concernant la gestion de l’argent public…**